

Qualité de l'air : le nombre de Franciliens exposés à la pollution en forte baisse

La qualité de l'air à Paris et en Ile-de-France s'améliore. Selon Airparif, le nombre de Franciliens exposés à des seuils de pollution supérieurs à la réglementation a été divisé par 3 en dix ans. Mais beaucoup d'efforts restent à faire. Une enquête de l'Ifop pour Airparif, démontre à ce titre que la qualité de l'air est la principale préoccupation environnementale des Franciliens (65%).

Anne Hidalgo et son équipe municipale mettent en œuvre depuis 2015 un plan ambitieux d'amélioration de la qualité de l'air, qui allie des aides incitatives en faveur des mobilités propres et des restrictions progressives de circulation pour les véhicules les plus polluants.

Cette politique a des résultats tangibles. A l'occasion de la publication d'une enquête de l'Ifop, Airparif rappelle cette semaine que la qualité de l'air s'améliore, avec 1,3 millions de Franciliens exposés en 2018 à des seuils de pollution supérieurs à la réglementation, contre 4 millions en 2008, soit une division par 3 en dix ans.

Il reste néanmoins beaucoup à faire. A ce titre, la pollution de l'air est la première préoccupation environnementale des Franciliens (65%) selon l'Ifop. Les personnes interrogées par l'Institut de sondage sont 84% à estimer que la qualité de l'air est « mauvaise », voire « très mauvaise » pour 15% d'entre eux.

« Cette enquête démontre que le combat contre la pollution de l'air est partagé par l'ensemble des habitants de l'Ile-de-France », analyse Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'environnement et du Climat. « Cette préoccupation est même partagées par celles et ceux qui se déplacent en véhicules motorisés et qui sont d'ailleurs les premières victimes de la pollution de l'air leur propre pollution », détaille Aurélie Solans, conseillère déléguée à l'environnement et membre du conseil d'administration d'Airparif.

Paris a été la première ville à mettre en place une zone à circulation restreinte (ZCR) pour interdire la circulation des véhicules les plus polluants. Elle a depuis été rejointe dans ce combat par la Métropole du Grand Paris, qui mettra en place un dispositif comparable à l'été 2019.